



VILLE DE  
**Millau**

www.millau.fr

COMMUNE DE MILLAU  
EXTRAIT DU PROCES - VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit janvier à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de MILLAU  
étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances,  
après convocation légale, sous la présidence de Mme Emmanuelle GAZEL

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....35  
Présents.....33  
Votants.....35

Objet :

**RAPPORTEUR :**  
**Monsieur MAS**

**Délibération numéro :**  
**2021/013**

**Subventions aux  
associations sportives /  
athlètes de haut niveau**

Nota - La Maire certifie que le compte rendu  
de cette délibération a été affiché à la porte  
de la Mairie le : jeudi 4 février 2021, que la  
convocation du conseil avait été établie le  
vendredi 22 janvier 2021

La Maire



Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations prise notamment en son article 10,

Vu l'ordonnance n°58-896 du 23 septembre 1958 relative à des dispositions générales d'ordre financier prises notamment dans son article 31,

Considérant que la ville de Millau soutient les clubs formateurs et souhaite valoriser les sportifs de haut niveau qui ont obtenu un titre lors de championnats de France, d'Europe et du Monde, lors de la saison sportive 2019/2020,

Considérant les frais inhérents à la participation de ce type de championnats, à la charge des associations,

**ETAIENT PRESENTS** : Emmanuelle GAZEL, Thierry PEREZ-LAFONT, Corine MORA, Jean-Pierre MAS, Corinne COMPAN, Valentin ARTAL, Martine BACHELET, Michel DURAND, Aurélie ESON, Nicolas WOHREL, Sylvie MARTIN-DUMAZER, Patrick PES, Jean-Louis JALLAGEAS, Jean-Claude BENOIT, Nadine TUFFERY, Bernard GREGOIRE, Martine MANANET, Didier DAURES, Catherine JOUVE, Bouchra EL MEROUANI, Yannick DOULS, Marie-Eve PANIS, Séverine PEYRETOU, Charlie MEDEIROS, Fabrice COINTOT, Angéline OKOME OSSOUKA LATORRE, Alain NAYRAC, Daniel DIAZ, Christophe SAINT PIERRE, Karine ORCEL, Christelle SUDRES BALTRONS, Philippe RAMONDENC, Karine HAUMAITRE

**ETAIENT EXCUSES** : Claude ASSIER, Thierry SOLIER

**PROCURATIONS** : Claude ASSIER pouvoir à Christophe SAINT PIERRE, Thierry SOLIER pouvoir à Alain NAYRAC

**ETAIENT ABSENTS** :

Monsieur Valentin ARTAL est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Madame Magali CAMMAS, Adjointe du service Affaires Juridiques de la Mairie a été désignée comme secrétaire auxiliaire de séance.

Considérant qu'il est proposé d'attribuer une subvention au prorata des podiums obtenus en championnat de France, championnat d'Europe et championnat du Monde, ainsi que pour les sportifs de haut niveau inscrits sur les listes du Ministère des Sports, selon le barème suivant, et portant sur la saison sportive 2019/2020. Un seul titre est retenu par sportif.

- 1 à 2 titres obtenus : 350 €
- 3 à 5 titres obtenus : 550 €
- 6 titres et plus obtenus : 700 €
- Médaille d'or en Coupe du Monde : 700 €

Après avis de la Commission Sports en date du 14 janvier 2021, le Conseil municipal décide à l'unanimité :

1- D'accorder les subventions exceptionnelles listées dans le tableau annexé à la présente délibération, aux athlètes de haut niveau via les associations sportives dont ils sont membres.

2- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à accomplir toutes les démarches en découlant.

La dépense est inscrite au BP 2021 en fonctionnement TS 124 Nature 6574 Fonction 40

Fait et délibéré, à MILLAU les jour, mois et an susdits.  
Suivent les signatures au registre

Pour extrait conforme

Emmanuelle GAZEL



La Maire de Millau  
Vice-Présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée



## ANNEXE

NOM	PRÉNOM	DISCIPLINE		CATÉGORIE	TITRES OBTENUS SUR LA SAISON 2019/2020	OCTROI SUBV
SOM CYCLES						1250 €
CABIROU	MARINE	VTT DH		ELITE	Médaille d'or Coupe du Monde	
ANGLADE	MAELLE	VTT DH		ESPOIR	Inscrit sur la liste sportifs de haut niveau Ministère des sports	
LAUTREC	JUSTIN	VTT ENDURO		JUNIOR	Médaille de bronze au championnat de France 2019	
AQUAGRIMPE						700 €
DUVET	ALEXIS	NATATION INDOOR 5 KM		JUNIOR	Vice-champion de France	
REGI	AURIANNE	NATATION SAUVETAGE 100 M OBSTACLES		JUNIOR	Vice-championne de France	
BOUTELOUP	MARGAUX	NATATION SAUVETAGE 25 M MANNEQUIN		JUNIOR	Vice-championne de France	
VIDAL	ETIENNE	NATATION SAUVETAGE 100 M OBSTACLES ET 50 M COMBINE		JUNIOR	Double champion de France	
PEREZ	ARTHUR	NATATION SAUVETAGE 100 M OBSTACLES ET 50 M COMBINE		MINIME	Champion de France du 100 m obstacles Vice-champion de France du 50 m combiné	
COSTES	MAREVA	NATATION SAUVETAGE 100 M OBSTACLES ET 50 M BOUEE TUBE		CADETTE	Double championne de France Médaille de bronze sur 100 m SLS	
BOUTELOUP	CAMILLE	NATATION SAUVETAGE 100 M OBSTACLES		CADETTE	Vice-championne de France	
SOM TIR A LA CIBLE						550 €
SAUVEPLANE	VALERIAN	CARABINE TIRS A 10 M		SENIOR 1	Champion de France	
GOMEZ	JUDITH	CARABINE TIR A 10 M		DAME 1	Championne de France	
JUDITH GOMEZ ET VALERIAN SAUVEPLANE		EQUIPE MIXTE CARABINE 10 M		ADULTE	Champions de France	
SOM ARC CLUB						350 €
CABROL	CAMILLE	TIR 3D		JUNIOR	3ème au championnat de France	
TOTAL						2 850 €